

A propos de Coheris

Editeur de référence de solutions CRM (gestion de la relation et de l'intelligence clients) et Data Analytics (analytics et intelligence artificielle, pilotage de la performance et applications prédictives). Plus de 1000 entreprises, de la PME à la multinationale, ont déjà fait confiance à Coheris dans plus de 80 pays. Coheris s'appuie sur des partenaires intégrateurs et sur ses propres experts pour offrir à ses clients des solutions à la fois opérationnelles, analytiques et prédictives au service de leurs performances. Coheris est cotée sur NYSE Paris compartiment C depuis le 30 juin 1999 (ISIN : FR0004031763 / code : COH). Coheris est éligible aux FCPI. Plus d'informations sur www.coheris.com.

Contacts :

Jean-François Menager
Directeur Général Adjoint
Finances, RH et Fonctions support
+33 (0)1 57 32 60 60
jfmenager@coheris.com

Changement de gouvernance**Olivier Dellenbach
est nommé Président Directeur Général de Coheris**

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, a décidé de nommer Monsieur Olivier Dellenbach en qualité de Président Directeur Général de la Société, avec effet immédiat, en remplacement de Madame Nathalie Rouvet Lazare à la suite de divergences de vues entre ChapsVision, nouvel actionnaire majoritaire de Coheris, et Madame Nathalie Rouvet Lazare, Président Directeur Général, sur le fonctionnement de la gouvernance future de la Société et sur les modalités de mise en œuvre de la stratégie de la Société.

Le Conseil a tenu à remercier Madame Nathalie Rouvet Lazare pour le travail accompli durant les six années de son mandat, qui a permis le développement de la société Coheris et son redressement, celle-ci opérant désormais avec une structure financière assainie. En particulier, eu égard au travail de modernisation et d'innovation réalisé sous la direction générale de Madame Nathalie Rouvet Lazare, la Société a significativement développé son portefeuille de clients ainsi que la part des revenus issus des licences Cloud.

Le Conseil d'Administration a constaté en outre que les conditions pour le versement de l'indemnité de départ du Président Directeur Général, telle que mise en place par le Conseil d'Administration du 21 mars 2017, étaient remplies. Conformément à l'article R.225-34-1 du code de commerce, un avis sera publié sur le site de la Société afin de détailler les conditions financières du départ de Madame Nathalie Rouvet Lazare.

Madame Nathalie Rouvet Lazare ne réinvestira pas dans la holding ChapsVision. Le réinvestissement des autres managers clés de Coheris au sein de ChapsVision, dans les conditions annoncées dans le cadre de l'offre publique, devrait quant à lui être finalisé au cours des prochains jours (cf. note d'information de l'initiateur en date du 3 septembre 2019, visée par l'AMF sous le n°19-418, et disponible sur le site internet de l'AMF, amf-france.org, et de Coheris, www.coheris.com).

Il a été, lors de la même séance, procédé à la reconstitution du Conseil d'Administration. Monsieur Gildas Mathurin, Madame Béatrice Vachonfrance-Dellenbach et Madame Laetitia Beillard ont été cooptés en remplacement des administrateurs démissionnaires (M. Philippe Legorjus, qui a démissionné le 22 octobre 2019, Madame Catherine Blanchet et Madame Corinne Fernandez qui ont démissionné le 6 novembre 2019).

A la suite du départ de Madame Nathalie Rouvet Lazare, le Conseil d'administration est donc composé comme suit : Monsieur Olivier Dellenbach, Président directeur général, Monsieur Jacques Behr (administrateur indépendant), Monsieur Gildas Mathurin, Madame Béatrice Vachonfrance-Dellenbach et Madame Laetitia Beillard (administrateur indépendant).